



Délibération n°

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 063-200070407-20240626-AT_11-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire 2024/04 du jeudi 20 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juin 2024 à 9h00, le conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente de Champagnat-le-Jeune (63580), sous la présidence de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président.

Objet : Révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Sauxillanges : Intégration des modifications apportées aux destinations et sous-destinations du règlement

Date de convocation : 14 juin 2024

Date d'affichage de la liste des délibérations : 26 juin 2024

Secrétaire de séance : Marie POJOLAT

Rapporteur : David COSTON

Nombre de conseillers

En exercice : 121

Présents : 68

- Titulaires : 62

- Suppléants : 6

Absents ayant donné pouvoir : 26

Absents excusés : 27

Votants : 94

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE : (68)

	DUBOST Philippe	PAGESSE Pierre
	FANJUL José	PELISSIER Patrick
PELISSIER Didier (S)	FERREIRA Fernando	PEREIRA-MAURIAT Christine
ARCHIMBAUD Guy		PETELH Sandra
ARNAULT Lionel		
BARDY André	GARNAVAULT Philippe	POJOLAT Marie
BARRAUD Bertrand	GAUDRIALT Damien	PRADIER Laurent
BARTHOMEUF Serge	GENEIX Christophe	PUECH David
BASTIEN Gérard	GILBERT Odile	RAVEL Pierre
	GOMEZ Jean-Marc	
	GOYON Guy	
BESSEYRE Fabien	GREGOIRE Nathalie	ROUX Bernard
BŒUF Nicole	HERBST Nadine	SABATIER Gilles
	HOSMALIN Marc	
BOURG François	JAFFEUX Ophélie	SAUVANT Jean-Pierre
		BRUN Claudine (S)
BRUN Pascale		
BRUNEL Séverine		
BRUNETTI Graziella	LOUBINOX Nathalie (S)	MARTINANT Vincent (S)
	LAGARDE Maguy	TEZENAS Olivier
CHABRILLAT Frédéric	LAMOUREUX Jean-François	
CHALLET Vincent		
SERMAGE André (S)	LE MARREC Laurys	THERME Jacques
CHASSANG Jean-Pierre	LEGENDRE Denis	
COLLET Jean-Pierre		TOURLONIAS Vincent
CORRE Jean-Marie		
COSTE Yves		WALTER Christian
COSTON David		
COUDUN Valérie	MALORON Annie	
CREGUT François	MARIANY Marie-Line	
	MASSARDIER Marie-Laure	
PILLITIERI Cyrille (S)		
DESVIGNES Jean	MOURGUE Isabelle	
DRUELLE Jean-Claude	MONTMORY Dominique	
DUBESSY Florence	NICOLLET Michel	



Délibération n°

Extrait du registre des délibérations

du conseil communautaire 2024/04 du jeudi 20 juin 2024

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 063-200070407-20240626-AT_11-DE

ABSENTS REPRESENTES (SUPPLEANTS) : (6) ANGLARET Sylviane (PELISSIER Didier) ; CHANIMBAUD Lionel (SERMAGE André) ; DECOURTEIX Christine (PILLITIERI Cyrille) ; LABUSSIÈRE Jean-Marc (LOUBINOUX Nathalie) ; SAUX Marie-Pierre (BRUN Claudine) ; SUTY Lionel (MARTINANT Vincent)

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : (26) AIGOUY Thierry à TEZENAS Olivier ; ALBARET Christophe à BARRAUD Bertrand ; BARBET Laurent à BRUN Pascale ; BERTHELOT Pascal à LAMOUREUX Jean-François ; BRONNER Ulrich à ARNAULT Lionel ; CAUTIN Françoise à HOSMALIN Marc ; CHABAUD Christelle à SABATIER Gilles ; DENAIVES Catherine à LAGARDE Maguy ; DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette à BARTHOMEUF Serge ; DUTHEIL Nathalie à LEGENDRE Denis ; FOUCAULT Marie-Françoise CHABRILLAT Frédéric ; GONTHIER Emmanuel à SAUVANT Jean-Pierre ; GUILLAUME Julien à CHALLET Vincent ; JEANMOUGIN Isabelle à DESVIGNES Jean ; MERLEN Bernard à THERME Jacques ; METEIGNIER Stéphane à PETEILH Sandra ; PILLON Stéphane à POJOLAT Marie ; NUÑEZ-ORTIN Aurélia à PELISSIER Patrick ; PELLEGRINELLI Christophe à COSTON David ; RICHER Marie à WALTER Christian ; RYCKEBOER Christian à BESSEYRE Fabien ; SALVINI Luc à BŒUF Nicole ; SERRA Pierre à NICOLLET Michel ; SUIDUREAU Carine à DUBESSY Florence ; TINFT Georges à MARIANY Marie-Line ; VARISCHETTI Martine TOURLONIAS Vincent ;

ABSENTS EXCUSES : (27) ADMIRAT Nadine ; ALIZERT Nicolas ; BERNARD Jean-Paul ; BESSON Jean-Louis ; BOISTARD Philippe ; CORREIA Emmanuel ; CROZE Yves-Serge ; FERRARIS Nathalie ; FRADIN Guy ; JAFFEUX Sébastien ; KINDT Patrick ; LAVILLE Philippe ; LENEGRE Jean-Louis ; LEROY Véronique ; LIGNIERE Frédéric ; LIVET Bertrand ; LLONG Lucie ; MALLET Philippe ; MEALLET Roger-Jean ; RKINA Mohammed ; ROCHETTE Christophe ; SCHUMACHER Emilie ; THALAUD François ; THEVENET Emilie ; TRILLEAUD Eric ; VEZON Christophe ; ZANIN Nathalie.

*

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

Le Conseil Municipal de la commune de Sauxillanges a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du 14 novembre 2016. Cette procédure de révision a été reprise par l'Agglo Pays d'Issoire lors de sa création au 1^{er} janvier 2017 au titre de ses compétences obligatoires en matière de « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Le travail de révision du PLU a été engagé au premier semestre 2020. A ce titre, un débat relatif au projet d'aménagement et de développement durables (PADD) a été mené en conseil communautaire du 7 avril 2022 puis un nouveau débat du PADD s'est tenu lors du conseil communautaire du 6 avril 2023 venant modifier et compléter les orientations du PADD initial.

A ce jour, les pièces graphiques et réglementaires du PLU sont en cours de finalisation en vue d'un arrêt prévisionnel du PLU d'ici la fin d'année 2024.

Aussi, par la présente la volonté est de mettre à jour les destinations et sous-destination du règlement du PLU de la commune de Sauxillanges au regard de l'évolution du code de l'urbanisme.

En effet, les décrets n°2020-70 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023 ont modifié les dispositions de l'article R151-27 et R151-28° du code de l'urbanisme relatifs aux destinations et sous-destinations des constructions afin notamment :

- D'ajouter les sous-destinations « hôtel » et « autres hébergements touristiques » (décret du 31 janvier 2020) ;
- De modifier la dénomination des destinations et ajouter les sous-destinations « lieux de culte » et « cuisine dédiée à la vente en ligne » (décret du 22 mars 2023).

ENTENDU le rapport de présentation ;

*

CADRE REGLEMENTAIRE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de l'urbanisme ;
VU les articles R151-1 à R151-55 du code de l'urbanisme dans leur version en vigueur au 1er janvier 2016 ;
VU le décret n°2020-78 du 31 janvier 2020 modifiant l'article R151-28° du code de l'urbanisme ;
VU le décret n°2023-195 du 22 mars 2023 modifiant les articles R151-27° et R151-28° du code de l'urbanisme ;
VU l'arrêté préfectoral n° 16-02779 en date du 6 décembre 2016 relatif à la création de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;
VU l'arrêté préfectoral n° 20210642 en date du 12 avril 2021 autorisant la modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » ;
VU la délibération du conseil municipal de Sauxillanges en date du 14 novembre 2016 prescrivant de la révision générale du PLU de Sauxillanges ;
VU la délibération du conseil municipal de Sauxillanges en date du 20 mai 2019 autorisant l'Agglo Pays d'Issoire à poursuivre la procédure de révision du PLU du Sauxillanges ;
VU la délibération n° 2020/02/01-AJ de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 16 juillet 2020 relative à l'installation du conseil communautaire et à l'élection de Monsieur Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire ;
VU la délibération n° 2022/02/16-AT de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 07 avril 2022 relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sauxillanges : débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;
VU la délibération n° 2023/02/15-AT de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 06 avril 2023 relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sauxillanges : nouveau débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et notamment les orientations modifiées, complétées par rapport au PADD débattu en conseil communautaire du 7 avril 2022 ;

CONSIDÉRANT que la révision du PLU de la commune de Sauxillanges n'est pas encore arrêtée et qu'à ce titre il est possible d'intégrer, en cours de procédure, les nouvelles dispositions relatives aux destinations et sous-destinations des constructions introduites par les décrets n°2020-78 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023.

*

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE A L'UNANIMITE :

Votants : 94

- *Pour : 94*
- *Contre : 0*
- *Abstention : 0*


- **D'approuver l'application des dispositions des articles R151-27 et R151-28 du code de l'urbanisme dans leur rédaction issue des décrets n°2020-78 du 31 janvier 2020 et n°2023-195 du 22 mars 2023, dans le cadre de la révision générale du PLU de Sauxillanges telle que ci-avant exposée ;**
- **D'une manière générale, d'autoriser Monsieur le Président à réaliser toute démarche et à signer tout document relatif à ce dossier.**



Délibération n°

Extrait du

du conseil communautaire 2024/04 du jeudi 20 juin 2024

Envoyé en préfecture le 26/06/2024
Reçu en préfecture le 26/06/2024
Publié le 2024/04/18-
ID : 063-200070407-20240626-AT_11-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,
Bertrand BARRAUD



Le secrétaire de séance,
Marie POJOLAT

Publié par voie électronique et certifié exécutoire

Issoire, le 20/06/2024

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 26/06/24